

PONTCHARRA

Le Téléthon se fera à distance sur Pontcharra et Saint-Maximin



Cette année, les bénévoles du Pontch'éthon ne pourront pas se mobiliser physiquement. Photo Le DL /Ag BERNES

Le président de Pontch'éthon, Bruno Mathon, annonce que « cette année 2020 aurait dû être la 20^e édition du Téléthon sur Pontcharra et Saint-Maximin, la 34^e au niveau national », avant de poursuivre : « À la suite des décisions gouvernementales et ses applications, les collectivités territoriales sont contraintes de fermer les salles communales. »

Il s'appuie sur la conférence de presse de la présidente de l'AFM-Téléthon, Laurence Tiennot-Herment, donnant le ton : « Les animations de terrain si emblématiques du Téléthon français représentent près de 40 % du compte. Cette mobilisation tentera de se déployer sous d'autres formes bien sûr, mais nous avons besoin de l'engagement de tous, les 4 et 5 décembre prochains.»

Les bénévoles et associations organisatrices du Pontch'éthon ont aussi prévu d'être présents. Pontch'éthon privilégiera la collecte de dons, déductibles des impôts sur le revenu.

À noter que les fonds récoltés au profit de l'AFM-Téléthon seront consacrés à l'aide des malades et des familles, à la recherche médicale sur des maladies, pas uniquement liées aux myopathies.

Bruno Mathon témoigne du soutien des deux communes concernées par le Pontch'éthon : « Les services publics autorisés à être ouverts malgré le confinement ont décidé de soutenir la mobilisation de Pontch'éthon. Leurs maires ont, en effet, donné leur accord pour accueillir une urne afin de recueillir les dons par chèque ou espèces. »

Les dons pourront se faire sur internet, avec sa carte bancaire, ou en chèque déposé dans l'urne des mairies de Pontcharra et Saint-Maximin, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 14 h à 17 h, jusqu'au 4 décembre, à 10 heures.

Les dons en espèces doivent faire l'objet d'une prise de rendez-vous auprès de Maurice Bucci, au 04 76 97 11 65, pour obtenir un reçu complété en mairie.

En mairie de Saint-Maximin, c'est sur rendez-vous au 04 76 97 60 19 ou sur mairie@stmaximin38.fr, jusqu'au 4 décembre à 17 heures.

Les dons en chèques, libellés à l'ordre d'"AFM-Téléthon", peuvent encore être déposés dans les boîtes aux lettres, sous enveloppe avec la mention "Don AFM-Téléthon".

Le reçu fiscal sera établi courant 2021 et envoyé à l'adresse du chèque.

Restent à préciser la vente de réalisations des Tricoteuses de Chartreuse au profit du Téléthon sur le marché, jeudi 3 ou samedi 5 décembre, et un programme virtuel sur la page Facebook de Pontch'éthon.

Contact au 06 72 90 40 67, ou pontch.ethon@gmail.com